

APPENDICE «A»

LEADER OF THE OPPOSITION—CHEF DE
L'OPPOSITION

Le 3 novembre 1977
L'honorable James Jerome
Orateur de la Chambre
Bureau 222-N
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Monsieur l'Orateur,

Après la découverte d'un dispositif d'espionnage électronique dans le bureau du député de Central Nova, une maison spécialisée dans la détection a été autorisée à visiter mon bureau.

Je vous prie de trouver sous pli le rapport que cette maison nous a présenté, après avoir visité mon bureau le 31 octobre et le 1^{er} novembre.

Comme vous avez la charge d'assurer la sécurité de nos locaux, je vous laisse le soin de juger de la suite à donner à cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'expression de ma considération distinguée.

Joe Clark

Le 3 novembre 1977
M. William H. Neville
Directeur de cabinet
Cabinet du chef de l'opposition
Bureau 409S
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Monsieur le Directeur,

Sur votre autorisation, nous avons contrôlé les bureaux du chef de l'opposition, suivant les méthodes de détection en usage, et nous avons l'honneur de vous informer de ce qui suit:

1. Le contrôle au Dektor DTA du téléphone installé dans votre salle de réunion a révélé à l'ohmmètre et à l'oscilloscope la présence d'une diode à polarisation en inverse dans le circuit du commutateur.

2. En ouvrant le téléphone, nous avons constaté qu'une vieille diode de forme «top hat» était branchée sur les circuits d'attente par l'intermédiaire d'un fil qui n'était pas d'un emploi courant dans la fabrication du téléphone.

3. L'examen du commutateur et sa comparaison avec ceux de divers autres téléphones du même type se trouvant dans l'immeuble ont fait voir que la lame de contact était faussée de telle sorte que le «second contact fermé» n'ouvrait pas.

4. Poussant plus loin l'examen, nous avons constaté au vu des fils déformés lors d'une remise en place que ce téléphone avait déjà été soit trafiqué, soit ouvert et dégroupé.

5. L'examen du couvercle de commutateur a révélé que son clip de fixation était brisé.

Veillez trouver ci-joint l'opinion et les conclusions que nous avons tirées des constatations ci-dessus.

Rapport présenté par:

W. M. Sandiford	Dan McGarry
Directeur général	Président
Uniserv Sound & Signal Inc.	Uniserv Sound & Signal Inc.

Conclusions

1. Le téléphone de la salle de réunion fait voir qu'il a été fabriqué aux environs de 1966.

2. Vérification faite, nous avons appris et par la suite contrôlé que ce genre de diode de forme «top hat» n'est plus utilisé par le constructeur depuis 10-15 ans.

3. La diode n'était pas montée suivant une disposition courante et habituelle au constructeur.

4. Les fils utilisés pour brancher la diode étaient des fils à isolement guipé, alors que tous les autres fils du téléphone sont des fils à isolement vinyle.

5. De la manière dont le commutateur était faussé, il était possible que le micro reste branché même si le récepteur était débranché.

6. Comme le Dektor DTA a détecté une diode à polarisation en inverse, il est tout à fait possible de brancher sur le téléphone un dispositif d'écoute à distance aussi longtemps que le bouton d'une des cinq lignes arrivant à la salle de réunion était enfoncé.

7. Nous faisons également observer que dans ce type de matériel téléphonique, le commutateur met hors circuit l'anneau mais non l'extrémité de la ligne d'arrivée, ce qui fait que la mise en place de divers types de dispositifs d'écoute était plus facile à réaliser du côté téléphone.

8. Donc, l'espion éventuel n'a rien d'autre à faire que de s'assurer que l'un des cinq boutons de sélection de ligne soit enfoncé pour que l'installation fonctionne.

Opinion

1. Le téléphone de la salle de conférence permettait l'espionnage, il a pu même servir à cette fin jusqu'à 20h10 le lundi 31 octobre 1977, heure à laquelle il a été neutralisé.

2. La mise en place de modifications et éléments étrangers de ce genre ne semble pas avoir été effectuée par du personnel normal du réseau téléphonique.

3. Ces modifications avaient un caractère tout à fait professionnel et secret. Le matériel ultraperfectionné devait se trouver au poste d'écoute, pour être mieux à l'abri de l'abonné et du réseau téléphonique.

4. Il y aurait lieu de contrôler tous les appareils téléphoniques et d'adopter les protections qui s'imposent contre les dispositifs d'écoute illégale.